



Parents, Familles,

Durant ces vacances d'hiver en mars 2023 nous avons pris des photos des animations respectant le choix de chacun pour les droits à l'image.

Comme vous le savez nous essayons au mieux de vous partager des moments de la vie de vos enfants via certains réseaux sociaux, à ce jour seulement Facebook.

Afin de pouvoir continuer cette dynamique en vous partageant plus de temps forts, mais également afin de valoriser notre Maison Enfance Jeunesse et surtout dans l'idée de s'assurer du respect de l'accord de chacun lors des publications, nous vous proposons de remplir une autorisation de droit à l'image pour la diffusion des photos de votre enfant au travers des différents réseaux sociaux, site internet et la presse.

A ce jour nous utilisons seulement Facebook, néanmoins dans l'avenir nous ne nous fermons pas aux autres réseaux sociaux tels que instagram, tiktok....

Par conséquent, nous vous demandons de remplir et ramener **obligatoirement** l'autorisation ci-jointe.

L'équipe d'animation vous remercie par avance de la confiance que vous leur accordez.

Émilie Monier

J'autorise à prendre des photos de mon enfant..... sur les temps d'animations et de vie quotidienne, qui seront publiées via les réseaux sociaux tels que Facebook, Instagram, TikTok..., le site internet de la Communauté des Communes du Pays de Trie et du Magnoac, la presse locale...

J'autorise à prendre des photos de mon enfant..... sur les temps d'animations et de vie quotidienne, qui seront publiées **uniquement** sur (précisez ; site de la CCPTM, presse, instagram, facebook...)

.....
.....
.....
.....
.....

Je n'autorise pas à prendre des photos de mon enfant..... sur les temps d'animations et de vie quotidienne, qui seront publiées via les réseaux sociaux tels que Facebook, Instagram, TikTok..., le site internet de la Communauté des Communes du Pays de Trie et du Magnoac, la presse locale...

Signature des parents